



## Charges et budget provisionnel

Par **jessicaaa**, le **13/05/2010** à **12:16**

Bonjour,

J'ai l'intention d'acheter un appart en copropriété f3, 70m<sup>2</sup> dans une copropriété de 3 bâtiments et d'environ 25 copropriétaires.

Lors de la visite de l'appartement, le vendeur m'a dit qu'il payer environ 120€ de charges par mois, incluant eau chaude+eau froide et chauffage.

Voilà ma question, le budget previsionnel (trimestrielle) est il compris dans ces charges? le vendeur ne m'en à pas parler, c'est en surfant sur le net que j'ai decouvert. De quoi s'agit il exactement? Faut t il les payers à part, en plus des charges??

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Untel**, le **13/05/2010** à **14:41**

Bonjour,

Difficile de vous répondre, la répartition des charges est propres à chaque copropriété. Il n'est pas exclus que le chauffage et l'eau chaude et le chauffage, voir l'eau froide, soient inclus.

Pour en être certains, demandé au propriétaire de vous fournir une copie du bilan comptable de l'année précédente. Celui-ci indiquera les différents postes de dépenses et, le cas

échéant, les charges que vous mentionnez.

Cordialement.